

Parue dans le Monde, 29 mars 2026, sous le titre [Dans l'enseignement supérieur, l'exigence constitutionnelle de gratuité n'est pas une notion avec laquelle il est possible de transiger](#)

Face au risque d'effondrement, l'enseignement supérieur et la recherche comme biens collectifs inaliénables

Durant l'automne 2025, dans une indifférence médiatique et politique assourdissante, la septième des neuf limites planétaires identifiées par la communauté scientifique a été franchie. Ces déstabilisations terrestres, conséquences d'un modèle de développement porté historiquement par les pays les plus riches, fondé sur l'extraction, l'accumulation et un consumérisme sans limite, nous placent au bord de l'abîme. Le risque pour nos sociétés prend désormais un caractère existentiel.

Cependant, face à ce péril, l'inertie politique demeure car nous persistons à ignorer les effets non linéaires propres aux systèmes complexes. Nous imaginons ainsi à tort la dégradation du Système-Terre comme une suite d'aggravations marginales auxquelles il suffirait de s'adapter. Mais ce n'est pas ce que démontrent chaque jour un peu plus les scientifiques du monde entier : la menace de changements brutaux et catastrophiques est bel et bien là. La négation ou la minimisation de ce constat relèvent d'illusions aux conséquences funestes.

Pour autant, la résignation est inenvisageable. Nous disposons encore de leviers pour bâtir un monde soutenable et notre conviction profonde est qu'au fondement de tout ce que nous avons à entreprendre se trouve la connaissance. Que cela soit pour caractériser et comprendre les problématiques, concevoir des scénarios d'adaptation, définir une planification écologique ou permettre l'émancipation de chacun et chacune dans un monde voué à changer radicalement, la production et la diffusion de connaissances nouvelles sont et seront indispensables. Dès lors, sans un renforcement massif et rapide du système éducatif et de la recherche scientifique, aucun avenir viable ne pourra être construit.

Or, depuis des décennies, la France se désengage de l'enseignement supérieur et de la recherche et tout particulièrement des universités. Si la résilience de nos services publics et l'abnégation des personnels ont pu un temps compenser, la situation atteint maintenant un seuil critique. Depuis 2010, les universités ont dû accueillir 200 000 étudiants supplémentaires à moyens constants une fois corrigés de l'inflation. Pour retrouver les mêmes conditions d'encadrement qu'en 2010 — conditions pourtant loin d'être idéales — il manquerait aujourd'hui l'équivalent d'une dizaine d'universités et de 30 000 personnels toutes catégories confondues. La conséquence est non seulement une dégradation lente de l'enseignement supérieur, mais aussi de notre potentiel de recherche. D'autant plus que la part croissante du financement par projets entrave la pérennisation des compétences et l'inscription de la recherche dans le temps long tout en détournant une part conséquente du temps des équipes sur des tâches subalternes.

Les choix politiques qui ont engendré ces évolutions doivent être jugés comme des fautes stratégiques auxquelles nous devons remédier. Il est donc urgent de rebâtir un contrat social autour de l'accès aux

savoirs pour toutes et tous et de consacrer l'école, l'université et la recherche comme des biens collectifs inaliénables au centre de notre société. Cet impératif repose sur trois exigences majeures.

Premièrement, les moyens d'agir. Il faut enfin assurer un financement de la recherche et de la formation à la hauteur des besoins et d'une ambition renouvelée de notre Nation. Un plan d'investissements doit donc être défini et mis en œuvre en quelques années. Il doit permettre à la France de rejoindre les pays qui investissent le plus dans l'enseignement supérieur et la recherche. Ce renforcement stratégique doit être construit en s'appuyant sur trois leviers identifiés par les travaux scientifiques : une réallocation de la part improductive des aides publiques du *Crédit d'impôt recherche* accordées aux entreprises, la mise à contribution des hauts patrimoines et la taxation des rentes issues des énergies carbonées.

Deuxièmement, la démarchandisation. Tout réinvestissement massif dans l'enseignement supérieur et la recherche doit s'accompagner d'une préservation ferme de ces secteurs stratégiques de toute logique marchande. Face aux enjeux écologiques, qui sont eux-mêmes la conséquence directe d'une économie fondée sur une consommation effrénée, les services publics doivent être confortés et ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche tout particulièrement. L'exigence constitutionnelle de gratuité qui s'applique à l'enseignement supérieur n'est pas une notion avec laquelle il est possible de transiger. L'idée d'une mobilisation totale et citoyenne, indispensable à notre société pour dépasser les crises globales, s'oppose par essence à une marchandisation de la connaissance qui transformerait les étudiantes et étudiants en *clients individuels* plutôt qu'en *acteurs collectifs du changement*.

Troisièmement, la liberté scientifique. Les développements de la science indispensables pour affronter les bouleversements écologiques et sociaux à venir ne peuvent être produits que dans le cadre d'une recherche et d'un enseignement pleinement libres. Or, la brutalité avec laquelle la science est attaquée et remise en question un peu partout dans le monde, même dans des démocraties que l'on croyait solides, doit nous alerter. Une science soumise à des exigences politiques ou économiques est condamnée sur le long terme et devient aveugle face aux crises systémiques. La liberté académique doit donc être consolidée par tous les moyens afin que toutes celles et tous ceux qui contribuent aux activités scientifiques puissent être préservés de contraintes exogènes.

Notre époque est donc décisive et l'histoire nous jugera avec sévérité sur ce que nous entreprendrons pour préserver l'habitabilité terrestre durant les quelques années où nous pouvons encore agir. Refuser de prendre sans attendre le cap d'une société de la connaissance serait un renoncement politique majeur aux conséquences irréversibles.

Signataires

Pierre Charbonnier, historien et philosophe, chercheur au CNRS et à Sciences Po Paris

Xavier Chaud, physicien, ingénieur de recherche au CNRS

Wolfgang Cramer, écologue et géographe, directeur de recherche émérite au CNRS, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Agnès Ducharne, hydrologue et climatologue, directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie d'Agriculture de France

Céline Guivarch, économiste du climat, directrice de recherche au CIRED

Jean Jouzel, climatologue, directeur de recherche émérite au CEA, membre de l'Académie des sciences

Sandra Lavorel, écologue, directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences

Claire Mathieu, informaticienne, directrice de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences

Dominique Méda, sociologue et philosophe, professeure à l'Université Paris Dauphine-PSL

Jérôme Giordano, mécanique énergétique, maître de conférences à Aix Marseille Université

Virginie Raisson-Victor, chercheuse en géopolitique et prospective